

UN O.V.N.I. « SON ET LUMIÈRE » OBSERVÉ PRÈS DE SAINT-MARCELLIN

Saint Marcellin. — Un O.V.N.I. assez remarquable a été observé, le 12 septembre dernier, vers 22 h 50, près de Saint-Marcellin. Nous en avons eu connaissance par M. André Reveol, enquêteur de la commission d'études Ouranos, qui, avant de nous en informer, et fort d'une sorte de commission rogatoire de la brigade de gendarmerie du lieu, s'est rendu sur place, et a minutieusement interrogé les témoins, lesquels sont donnés pour des gens sérieux et de bonne foi.

Ce soir-là, M. et M^{me} G. et leur fils Jean-Christophe regardaient paisiblement la télévision, chez eux, au lotissement « Le Barret », à Saint-Vérand, près de Saint-Marcellin.

Soudain, un « balayage horizontal » apparut sur le petit écran, en même temps qu'un « bruit énorme », genre bang supersonique, se faisait entendre à l'extérieur de la maison. Quelques secondes avant ce double phénomène, le chat « Mouche » qui dormait sur les genoux de Jean-Christophe s'était brusquement réveillé, et saisi, d'une frayeur incompréhensible, il avait bondi sur M^{me} G., l'avait griffé, avant de se blottir contre elle. A son tour, Jean-Christophe, qui est âgé de onze ans, avait été pris de panique « Maman, s'était-il écrié, il va se passer quelques choses. Fais vite rentrer Moustique! ».

Moustique, c'est le deuxième petit chat de la maison.

Pour rassurer son fils, M^{me} G. ouvrit sa porte afin d'appeler son chat.

C'est alors qu'elle fut « assaillie » par une très forte chaleur, qu'elle a qualifiée de « lourde et étouffante ». En même temps, elle était éblouie par une « lumière élliptique d'un blanc incandescent » qui se trouvait à trente mètres, au-dessus d'un petit bois qui surplombe le lotissement du Barret.

« Cette lumière, expliquèrent, par la suite M^{me} G. et son fils, était grosse comme trois fois cents phares blancs de voitures suisses, et il était pratiquement impossible de la fixer ».

La lumière, qui jusque-là, était immobile, se mit à descendre derrière le petit bois, et les témoins la virent, à travers le rideau d'arbres, qui s'arrêtaient. M. G. arriva à la rescousse. Lui aussi ressentit une sensation de

forte chaleur. Les trois personnes remarquèrent, à la base de la forme élliptique, une barre de lumière, « comme un néon » qui s'en détachait. Soudain, le phénomène s'évapora comme une bougie que l'on souffle. Seul un halo lumineux subsista quelques instants. L'observation avait duré dans les trois minutes. Le lendemain, M. et M^{me} G. firent part de la chose à la gendarmerie, qui fit une enquête préliminaire, avant de demander à M. Reveol de se pencher sur ce cas. C'est ainsi que M. Reveol recueillit les témoignages d'automobilistes, qui, ce dimanche-là, roulaient sur la RN 92, et affirment avoir vu, vers 23 heures « un énorme

objet lumineux » se diriger vers le village de Saint-Vérand. D'autres n'ont aperçu que le halo qui subsistait après la disparition de la « chose ». Enfin les voisins de M. et M^{me} G. ont entendu eux aussi, le « bruit inhabituel » de 22 h 50, sans chercher à savoir à quoi il correspondait.

Si quelqu'un peut apporter d'autres éléments à ce « cas très étrange », qu'il nous écrive, ou qu'il prenne contact avec M. André Reveol, à son adresse : « Le Coupier », Saint-Sauveur — 38160 — Saint-Marcellin.

Roger VIGNERON

*Le d'empiné Libère
29 septembre 1976*